

HABILITATION ELECTRIQUE

B1/B1V/BR/BC/B2/B2V/BE ESSAI, MESURAGE, VERIFICATION

PERSONNEL ELECTRICIEN

Objectifs :

- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510

Personnes concernées :

- Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse ou haute tension

Pré-requis :

- Pas de compétences en électricité nécessaire
- Maîtrise de la langue française

Intervenant :

- Formateur spécialisé

Durée du stage :

- Formation initiale : 3 jours
- Formation recyclage : 1,5 jours

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas
- Mise en situation pratique et jeux de rôle
- Manipulations de dispositifs de sécurité, d'EPI et de composants électriques

Mode de validation :

- Certificat de stage
- Évaluation à la fin de la formation
- Délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation pré-renseigné

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE

Notions élémentaires d'électricité
 Les dangers de l'électricité
 Le courant électrique et le corps humain : Matériel de protection individuel et collectif
 Les zones à risque électrique
 Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
 Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510
 La consignation : procédure et matériel
 Les niveaux d'habilitation
 Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques
 Consignes et documents écrits
 Utilisation des matériels et outillages de sécurité
 Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
 Ouvrage et installations haute tension
 Travaux pratiques et évaluation pratique conformément à la réglementation
 Evaluation des acquis par un test

Pour le recyclage : Partage d'expérience du stagiaire en ouverture



MISE EN SITUATION PRATIQUE

Évaluation des risques électriques
 Mettre en place les protections nécessaires
 Travailler ou circuler dans une zone protégée
 Travailler en sécurité selon matériel et situations
 Remonter les difficultés rencontrées
 Intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
 Rédiger les documents applicables et transmettre les informations
 Mettre en œuvre les procédures de consignation
 Protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
 Assurer la surveillance d'une zone de travail